

**EN GUISE D'INVITATION A LA 3^e EDITION DU CONGRES AFRICAIN DES JURISTES D'ENTREPRISES
(COJA 2010)**



Chers membres et partenaires du CADEV, fidèles participants aux éditions du COJA,

Après les deux premières éditions tenues respectivement en juin 2008¹ et juin 2009² à Douala grâce à votre contribution et participation effectives, notre Rendez-vous annuel, le **Congrès Africain des Juristes d'Entreprises (COJA)**, tiendra sa 3^e édition cette fois-ci à **Cotonou, au Bénin, du 4 au 6 Mai 2010.**

L'édition 2010 du COJA, programmée hors de la sphère natale de la manifestation, devrait permettre d'amorcer la véritable dimension transnationale de ce Congrès, conçu comme un cadre de rencontre annuelle des Juristes relevant de l'espace OHADA, ou ayant des rapports professionnels avec ledit espace.

Cotonou... !

Cotonou « *L'Accessible* », du fait de son positionnement arithmétique idéal par rapport à la plupart des grandes villes de l'espace OHADA, et de la qualité de sa desserte par voie aérienne, voire terrestre.

Cotonou, qui suggère Porto Novo, son emblématique voisine qui au-delà d'être l'officielle capitale du Bénin, abrite l'Ecole Régionale Supérieure de Magistrature de l'OHADA que le Bénin, Etat co-fondateur de l'OHADA, pays de l'Aube éternelle et de la Fraternité, a le mandat d'héberger.

Cotonou, « *La Côtière* » et, de mieux en mieux, « *La Coquette* », à en juger par les travaux d'embellissement qui font le quotidien de ses artères principales. Et si la crise financière, qui a secoué marchands et comptoirs à travers le monde n'a pas contribué à faire disparaître la Grande plage bordant fièrement la longiligne façade maritime de la ville du Roi Béhanzin, il n'en demeure pas moins vrai que les multinationales et autres entreprises locales y implantées ont pu vivre, de face ou de profil, de près ou de loin, en propre ou par partenaires interposés, l'onde de choc qui n'a d'ailleurs pas fini de se propager.

En Mai, donc, quand commenceront à reverdir savanes et steppes, et à se remobiliser les troupes nomades, nous nous rendrons à Cotonou pour réfléchir sur les rapports de l'entreprise africaine - la plus fragile parmi les plus fragiles - à la crise financière et, plus précisément, sur l'impact de cette crise sur les contrats. Alors, face à l'ampleur annoncée ou vécue des dégâts, essayerons-nous de faire un état des lieux secteur d'activités par secteur d'activités, en vue

¹ « *Actualité et défis de la fonction juridique en entreprise* », ayant réuni des participants provenant de 12 pays.

² « *Bilan et perspectives du droit de l'investissement en Afrique* », ayant réuni 15 pays OHADA et d'ailleurs.

d'identifier et de proposer des orientations pouvant aider les Juristes dans leurs missions de négociation et/ou de gestion des contrats de divers ordres.

Outre un programme social à préciser quand il sera l'occasion de le faire, les travaux proprement dits s'articuleront autour des cinq mouvements ci-après :

- *Exposés thématiques et discussions ;*
- *Groupes de travail sectoriels sur les techniques de management contractuel ;*
- *Présentation de projets juridiques structurants en Afrique ;*
- *Rapport Général et Clôture.*

Alors, il ne me reste plus qu'à espérer pouvoir vivre le plaisir de nous retrouver nombreux à Cotonou pour une rencontre d'hommes et de femmes, des hommes et des femmes soucieux d'échanger leurs bonnes pratiques sur l'art et la manière de manager les contrats par temps de complexe conjoncture.

Yaoundé, le 15 janvier 2010,

Dr. Sadjo OUSMANOU, *Président du CADEV, Fondateur du COJA*